

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-09-1-4

Date de convocation :

24/09/2025

**Nombre de membres en
exercice : 15**

Nombre de présents : 10

Procurations : 1

Absents : 4

Suffrages exprimés : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**OBJET : DECISION
BUDGETAIRE MODIFICATIVE –
BUDGET COMMUNE**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Catllar (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Josette PUJOL, Maire.

Présents : Josette PUJOL, Géraud BARJAVEL, Séverine PRADEILLE, Nicole ARQUER, Henri DECHARTRE, Laëtitia GILLES, Nadège SELVA, Laurent ALBECQ, Pierre BES, Sandrine LECOMTE.

Procurations : Léa BARJAVEL à Géraud BARJAVEL.

Absents : Céline SEMENOU, Laurent ASTRUCH, Catherine PECH, Michel BOFFA.

Madame Nicole ARQUER est élue secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'acquisition du bâti situé au n° 34 de la route nationale à Catllar ainsi que la décision de recourir à un emprunt d'un montant de 155 000 € pour financer cette acquisition.

Elle rappelle également que le bâti nécessitera de petits travaux d'électricité, peinture et maçonnerie afin de pouvoir le louer pour amortir l'échéance du prêt. Les frais notariés relatifs à l'acquisition ainsi que les travaux peuvent être estimés à 35 000 € au maximum.

Compte tenu de ces éléments, madame le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer la modification budgétaire suivante pour prendre en charge les dépenses et recettes de l'opération :

- Création d'une opération n° 202507 : Acquisition maison 34 route nationale
- Dépenses :
 - C/2115 op. 202507 : + 160 000 €
 - C/2135 op. 202507 : + 30 000 €
 - C/2111 op. 202506 : - 35 000 €
- Recettes :
 - C/1641 op. 202507 : + 155 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide :

• **D'approuver** la décision budgétaire modificative telle que proposée par son Maire soit :

- Création d'une opération n° 202507 : Acquisition maison 34 route nationale
- Dépenses :
 - C/2115 op. 202507 : + 160 000 €
 - C/2135 op. 202507 : + 30 000 €
 - C/2111 op. 202506 : - 35 000 €
- Recettes :
 - C/1641 op. 202507 : + 155 000 €

• **D'autoriser** Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Josette PUJOL.

